



Communiqué de presse

Un nouveau bâtiment pour l'harmonie-fanfare «l'avenir de Marennes»

Jusqu'à présent, l'harmonie municipale occupait une partie de l'ancienne caserne des Sapeurs Pompiers. En raison de travaux de transformation de ce bâtiment en centre de musiques actuelles, la commune a prévu de transférer l'harmonie dans l'ancien bâtiment Andrieu, avenue De Lattre de Tassigny.

Toutefois, afin de permettre aux musiciens de disposer d'un bâtiment de qualité, la commune a décidé d'y réaliser des travaux de réaménagement. Ces derniers ont démarré au mois de juin dernier et ont notamment consisté en la démolition d'ouvrages existants, la mise en place d'un faux plafond aux qualités acoustiques reconnus ainsi que la pose d'un doublage pour l'isolation phonique et thermique.

Après ces premiers travaux, il restera encore des travaux de mise aux normes électriques, d'ouverture et de pose d'un nouveau revêtement de sol afin que l'harmonie-fanfare «l'avenir de Marennes» puisse occuper les lieux.

L'ensemble de ces travaux, dont le montant global s'élève à environ 40 000 euros, devrait permettre dans les toutes prochaines semaines à l'harmonie-fanfare «l'avenir de Marennes» de disposer d'un lieu de répétition adapté à ses besoins en vue de sa présence lors des manifestations commémoratives à Marennes et dans les communes voisines.